

LE CARNET D'EXPRESSION ÉCRITE

Annie
BLANCAS

Le carnet d'expression écrite... ou,
Une pratique de différenciation pédagogique **pour l'apprentissage de l'écrit et de la lecture.**

Objectifs :

- * Apprendre à lire à l'enfant.
- * Le mettre en situation de produire des écrits et leur donner du sens.
- * L'aider à prendre conscience de ses stratégies d'appropriation de l'écrit et du lire : en faire un chercheur.
- * Augmenter le temps de l'enfant pour le "comment tu t'y prends" et réduire le temps de diffusion du savoir par l'enseignant.
- * Aider l'enfant à devenir progressivement autonome.
- * Dans le meilleur des cas: faire naître le plaisir d'écrire, de rédiger et pourquoi pas en faire un "dévoreur" d'écrits comme le dit Laurence Lentin.

Le carnet d'expression écrite offre deux aspects:

1) Aspect atelier

- * L'enfant écrit dès le premier jour.
- * Il tâtonne.
- * Il écrit en utilisant les mots qu'il a lus et mémorisés.
- * Il utilise le matériel mis à sa disposition en classe.
- * Il demande de l'aide à l'adulte ou à un camarade.
- * Il s'approprie l'écrit et la lecture selon ses intérêts personnels : son vécu, son ressenti, son imaginaire.
- * Il travaille à son rythme.

2) Aspect vitrine et socialisation :

- * L'enfant recopie la phrase pour la rendre compréhensible et communicable.
 - * La phrase devient non seulement un repère pour lui mais aussi pour la classe quand elle devient support collectif de lecture.
- Il écrit de la lecture pour les autres (camarades, correspondants, journal scolaire...) et il lit aussi l'écrit des autres.

Dans un prochain article, il sera question de l'utilisation du carnet d'expression au cours d'une journée de classe au C.P. et d'un essai d'analyse de l'appropriation du lire / écrire chez un enfant.

A suivre donc...

A.B



INDIVIDUEL

SOCIALISÉ

